



En Jeu. Histoire et mémoires vivantes

N° 2 | 2013

Des erreurs historiographiques

De l'erreur historiographique au théâtre. « Le Vicaire » et la question du silence de Pie XII. 1963-2013

Muriel Guittat-Naudin

Édition électronique :

URL :

<https://en-jeu.numerev.com/articles/revue-2/1618-de-l-erreur-historiographique-au-theatre-le-vicaire-et-la-question-du-silence-de-pie-xii-1963-2013>

DOI : 10.34745/numerev_1463

ISSN : 2269-2347

Date de publication : 05/12/2013

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

Pour **citer cette publication** : Guittat-Naudin, M. (2013). De l'erreur historiographique au théâtre. « Le Vicaire » et la question du silence de Pie XII. 1963-2013. *En Jeu. Histoire et mémoires vivantes*, (2).

https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev_1463

Alors que la question de l'attitude du pape pendant la Seconde Guerre mondiale avait été très rarement traitée par les historiens jusqu'en 1963, le scandale planétaire suscité par *Le Vicaire* de Rolf Hochhuth durant les années 1963-1966 confère un immense écho à la thèse du silence de Pie XII : le dramaturge allemand y accuse en effet le souverain pontife d'avoir été indifférent au sort des juifs et d'avoir choisi de se taire sur la destruction des juifs d'Europe pour sauvegarder les intérêts matériels de l'Église et préserver ses relations avec l'Allemagne, allié de poids dans la lutte contre le communisme. Pie XII aurait donc ménagé Hitler pour faire rempart à Staline. Partiellement en porte-à-faux avec la production scientifique ultérieure, cette thèse n'en constitue pas moins aujourd'hui un des fondements de la légende noire du pape : elle a en effet fixé pour de nombreuses décennies le paysage mémoriel et historiographique de la question de l'attitude du pape.

Mots-clefs :

Génocide, Historiographie, Silences de Pie XII, Vatican II

« Le pape est un criminel ». Cette réplique qui retentit sur la scène d'un théâtre de Berlin-Ouest le 21 février 1963 donne le ton de la pièce d'un jeune auteur jusqu'alors inconnu des cercles littéraires allemands, Rolf Hochhuth. Intitulé *Der Stellvertreter*, traduit en français sous le titre du *Vicaire*, ce drame met en scène Pie XII, le pape de la Seconde Guerre mondiale, qu'il accuse de s'être tu devant le génocide des juifs alors qu'il était au courant des massacres en cours. Il soutient que, loin d'avoir été une autorité morale exemplaire, le souverain pontife a choisi de se taire pour ne pas affaiblir l'Allemagne, dernier rempart occidental contre le déferlement des hordes communistes en Europe.

Le scandale international soulevé par la mise en cause du pape confère un immense écho à la thèse de Rolf Hochhuth. Parti de RFA, le scandale se propage en effet par ondes de choc successives dans la majorité des pays européens et aux États-Unis. Pas moins de 70 versions de *Der Stellvertreter* sont jouées entre 1963 et 1967 dans 17 langues différentes, suscitant à chaque fois des réactions passionnées dans la presse écrite et audiovisuelle. Négligeant souvent la dimension littéraire de la pièce, ces commentaires portent avant tout sur la validité des hypothèses formulées par Hochhuth : « Rolf Hochhuth a-t-il raison ? » C'est donc sur le terrain historique que rapidement les avocats et les procureurs de Pie XII croisent le fer.

Or, la bibliographie sur le génocide, et plus encore, celle sur la question précise du

silence du Vatican sur l'extermination est au début des années 1960 fort succincte. En raison de la proximité avec le conflit et de la difficulté à accéder aux archives, les historiens professionnels se sont, jusque là, peu penchés sur l'attitude du Vatican pendant la guerre. Fait assez inhabituel pour être signalé, l'auteur a d'ailleurs joint à son œuvre un dossier historique d'une soixantaine de pages visant à étayer ses accusations : « Les explications qui suivent, et qui portent uniquement sur des faits ou des déclarations contestées ou discutables, tendent seulement à prouver que l'auteur de cette pièce ne s'est permis de donner libre cours à son imagination que dans la stricte mesure où c'était nécessaire pour utiliser à la scène les matériaux historiques bruts dont il disposait. La réalité a toujours été respectée. Elle a seulement été extraite de sa gangue. » Il précise encore que, dans la mesure où « les événements n'ont pas été relatés dans l'ordre à la manière d'un reportage, ni dans l'ordre de leur déroulement, mais ont subi une transposition littéraire, les personnages historiques créés dans cette pièce et leurs proches encore en vie ont le droit de savoir quelles sont les sources, souvent d'un accès difficile, qui ont autorisé l'auteur à présenter un personnage ou une scène sous tel ou tel jour »^[1].

Sur bien des points, pourtant, les travaux scientifiques ultérieurs nuancent, voire infirment la version de Rolf Hochhuth sans que l'image globalement négative de la personnalité et de l'action du pape pendant le conflit qui s'est imposée à la faveur de cette immense controverse mondiale ne s'en trouve modifiée. Cette mémoire dominante ne fait pourtant pas disparaître une image favorable minoritaire. À bien des égards, *Le Vicaire* a donc fixé le paysage historiographique et mémoriel en suscitant dès les années 1960 deux historiographies à front renversé dont le caractère récurrent et la vitalité actuelle interrogent l'historien.

LES PREMIERS TRAVAUX SUR LE SILENCE DU VATICAN

Lorsque Rolf Hochhuth publie sa pièce sur le silence du pape, le terrain historiographique n'est pas entièrement vierge. Le premier historien du génocide, Léon Poliakov, s'est en effet intéressé très tôt à la question du silence du Saint-Siège. Dès 1947, il publie certaines pièces du dossier dans *Le Monde juif*, la revue du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). Le premier document publié est le rapport Bérard, qui explique que le Saint-Siège n'a émis aucune réserve sur le premier et le second statut des juifs adoptés par le régime de Vichy^[2]. Deux ans plus tard, Poliakov révèle l'existence de deux télégrammes accablants pour Pie XII envoyés par l'ambassadeur allemand auprès du Vatican, Ernst von Weizsäcker. Dans celui daté du 28 octobre 1943, au lendemain de la rafle des juifs de Rome, celui-ci écrivait que,

« bien que pressé de toutes parts, le Pape ne s'est laissé entraîner à aucune réprobation démonstrative de la déportation des Juifs de Rome. Encore qu'il doive s'attendre à ce que son attitude lui soit reprochée par nos ennemis et qu'elle soit exploitée par les milieux protestants des pays anglo-saxons dans leur propagande contre le catholicisme. Il a également tout fait dans cette épreuve délicate pour ne pas mettre à l'épreuve les relations avec le gouvernement allemand et avec les milieux allemands de Rome »^[3].

En 1949, Léon Poliakov établit une première synthèse de la question dans *Le Monde juif*, dans laquelle il met sévèrement en cause la réserve de la papauté, mais le pape n'est pas tenu pour seul responsable^[4]. Deux ans plus tard, à la demande de son préfacier, le romancier catholique François Mauriac, il en atténue les conclusions dans le *Bréviaire de la haine* : tout en déplorant le silence du souverain pontife, il salue « l'action humanitaire inlassable et inoubliable » de l'Église « avec l'approbation ou sous l'impulsion du Vatican »^[5]. À Rome même, explique-t-il, le souverain pontife a donné asile à des dizaines de juifs ; il a également offert 15 kilos d'or lorsque les nazis exigèrent une rançon exorbitante de la communauté juive. En se fondant sur l'exemple des Pays-Bas, il ajoute que c'est sans doute la peur de représailles qui l'a empêché de prendre ouvertement position : dans ce pays, la condamnation publique des persécutions antisémites par l'épiscopat avait été immédiatement suivie de la rafle et de la déportation des juifs, y compris les juifs convertis au catholicisme alors que les juifs protestants bénéficiaient d'un sursis^[6].

En dehors de Poliakov, les références au silence du pape sont rares : Gerald Reitlinger et Raul Hilberg y consacrent quelques pages dans leurs ouvrages respectifs, *The Final Solution* (1953) et *La Destruction des Juifs d'Europe* (1961)^[7]. Le second revient comme Poliakov sur le silence du Vatican pendant la rafle de Rome et il fait état de l'allusion du pape à la persécution des juifs dans le radiomessage de Noël 1942, allusion qui suscite la déception d'Harold Tittman, le chargé d'affaires américain au Vatican : quand ce dernier lui fait part de son désappointement, Pie XII, surpris, lui répond qu'il est convaincu de s'être exprimé suffisamment clairement et qu'il ne peut dénoncer les crimes nazis sans dénoncer aussi les atrocités commises par les « Bolcheviks »^[8]. Hilberg évoque enfin le télégramme envoyé au régent Horthy le 25 juin 1944 par le pape pour lui demander que cessent les déportations et les interventions dans le même sens du nonce à Budapest^[9].

Relativement précis en regard des archives disponibles, ces travaux ne suscitent qu'un intérêt très limité dans l'opinion publique^[10]. Il est vrai que *Le Monde juif*, acheté à ses débuts à 200-300 exemplaires sur souscription uniquement, est une publication bien trop confidentielle pour lancer un quelconque débat sur la question du silence du pape^[11]. Publié chez Calmann-Lévy, un éditeur ayant pignon sur rue, encensé par la critique, *Bréviaire de la haine* ne se vend guère. Poliakov rappelle d'ailleurs dans ses mémoires que le thème était alors considéré « comme impossible dans une perspective commerciale »^[12]. Si l'absence de condamnation publique du génocide par le souverain pontife nourrit un débat dont l'essentiel se déroule en sourdine, en revanche, le silence du Vatican entendu comme la non-dénonciation des crimes nazis est un thème davantage abordé, en particulier dans la presse communiste^[13]. La réserve que le Vatican s'est imposée durant le conflit est en effet interprétée dès la fin de la guerre par l'URSS comme un soutien aux fascismes. Essentiellement relayées en France par l'hebdomadaire *Action* fondé en 1943 par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, et par *L'Humanité*, ces attaques reposant sur la dénonciation d'un axe Rome-Washington-Berlin fasciste et impérialiste contribuent à stériliser les débats^[14] : dans un contexte de persécutions religieuses en Europe de l'Est qui conduit le souverain pontife à s'engager clairement aux côtés du monde occidental, cette

mise en cause de Pie XII est en effet perçue comme de la propagande anticléricale. La mémoire dominante du pontificat s'en trouve dès lors confortée : au sortir de la guerre, beaucoup avaient en effet estimé que la papauté avait rempli – parfois brillamment – sa mission évangélique de paix, de charité et de justice. La réserve adoptée par le souverain pontife avait également été saluée car elle contrastait avec ce que les contemporains avaient retenu de l'action de Benoît XV : en proposant une paix blanche en août 1917, ce dernier s'était en effet attiré les foudres des deux camps en présence qui avaient estimé que cette initiative était contraire à la neutralité du Saint-Siège^[15]. Une historiographie discrètement favorable au pape s'était faite l'écho de cette reconstruction : parmi d'autres, le jésuite Paul Duclos, dans sa thèse de droit *Le Saint-Siège pendant la Seconde Guerre mondiale*, défendait l'impartialité du Saint-Siège au motif qu'elle ne l'avait nullement empêché de prendre position en faveur des Alliés et qu'elle avait permis de poursuivre tout au long du conflit une action charitable en faveur de toutes les victimes de la guerre^[16].

À la fin des années 1950, cette légende dorée, en partie élaborée à Rome à la fin de la guerre et très largement acceptée par l'opinion publique, commence à se fissurer : de manière sporadique, Eugenio Pacelli est en effet mis en cause non seulement pour sa réserve pendant la guerre, mais aussi pour son silence sur la destruction des juifs d'Europe^[17].

« LE VICAIRE CHANGE L'HISTOIRE » ?

Un pape au pilori

Si Rolf Hochhuth se réclame publiquement des premiers historiens du génocide – Gerald Reitlinger et Léon Poliakov notamment –, il s'inspire davantage d'intellectuels catholiques très critiques à l'égard de l'attitude de la papauté pendant la guerre. Or, la grille de lecture des événements qu'ils adoptent est avant tout ecclésiologique : ils condamnent en effet la théologie politique en vigueur dans l'Église de Pie XII – neutralité à l'égard des différents régimes politiques tant que ces derniers respectent les droits de l'Église – au motif qu'elle a conduit Rome à se taire sur les crimes commis par les régimes totalitaires ou autoritaires. Autrement dit, le Vatican a privilégié un catholicisme dit « politique », soucieux des intérêts des seuls catholiques au détriment d'un « catholicisme évangélique », soucieux des intérêts de l'humanité. Le dramaturge cite d'ailleurs en exergue de sa pièce les propos féroces de l'un d'entre eux, François Mauriac, dans la préface qu'il écrit pour le *Bréviaire de la haine* : « Nous n'avons pas eu la consolation d'entendre le successeur du Galiléen, Simon-Pierre, condamner clairement, nettement et non par des allusions diplomatiques, la mise en croix de ces innombrables "frères du Seigneur". »^[18] Il s'inspire également d'un article sévère sur le concordat avec le Reich d'un autre intellectuel catholique, le juriste E. W. Böckenförde, qui s'interroge ouvertement, en 1961, dans la revue catholique *Hochland*, sur le rôle joué par le catholicisme allemand dans l'accession d'Hitler au pouvoir en 1933 et sur l'absence de dénonciation du Concordat^[19].

C'est dans ce contexte de remise en cause du mythe résistantialiste de l'Église catholique allemande que s'inscrit la pièce de Hochhuth. Le portrait du pape y est

cruel : alors que sa fonction l'obligeait à clamer haut et fort les exigences de la vérité et de la justice, le pape s'en est tenu à une prudente réserve. Il n'a pas davantage incité ses subordonnés à protester. Dans l'acte IV, Pie XII s'indigne ainsi de la protestation que Mgr Hudal aurait élevée au nom du Saint-Père auprès des autorités allemandes pour s'opposer à la rafle des juifs de Rome. Dans la première scène de la pièce, Mgr Orsenigo, nonce en Allemagne, confie avoir voulu protester à de nombreuses reprises contre les exactions nazies, mais il s'en est trouvé empêché par le silence du pape qui « préfère la paix à tout prix avec Hitler ». En regard de ces prélats courageux, en regard aussi de son prédécesseur, le fougueux Pie XI dont l'encyclique *Mit brennender Sorgen* en 1937 avait vigoureusement condamné le nazisme, le souverain pontife est présenté comme un être froid, sans âme, désincarné, indifférent aux souffrances humaines : à la fin de l'acte IV, alors que Riccardo, l'un des personnages, s'indigne de son refus de protester publiquement contre la rafle de Rome, Pie XII, tel Ponce Pilate, se lave les mains.

Si Hochhuth évoque, pour expliquer la réserve du pape, la peur de représailles qui le conduit à confier aux évêchés nationaux, plus à même d'évaluer la situation locale que le Vatican, le soin de protester ou de se taire, il n'en privilégie pas moins l'angle politique : le silence du souverain pontife est interprété comme un soutien à l'Allemagne, seule capable d'endiguer la marée communiste : « quoique Hitler ait fait contre les Juifs, affirme le père de Riccardo Fontana, il est le seul à pouvoir sauver l'Europe des Russes ». Il ajoute que sa volonté de préserver les intérêts matériels de l'Église a également pesé : le cours des actions possédées par l'Église l'intéresse davantage que le sort des juifs. Enfin, il personnalise un problème particulièrement complexe qui dépasse la seule personne d'Eugenio Pacelli : le silence de l'Église sur l'antisémitisme. C'est d'ailleurs avec *Le Vicaire* que les expressions « silence de la papauté » ou « silence du Vatican » jusque là usités s'effacent au profit du « silence de Pie XII ».

« **La réalité confirme la fiction** »

Empreinte d'inexactitudes et d'exagérations propres au genre théâtral, la pièce de Hochhuth, en proposant une reconstruction de l'histoire de la papauté durant la Seconde Guerre mondiale, n'en invite pas moins les historiens à se prononcer dans le procès ouvert par le dramaturge contre Pie XII. Dans le sillage du *Vicaire*, ce n'est pas moins de six ouvrages historiques en langue française qui sont publiés par des historiens amateurs et professionnels entre juin 1964 et 1968^[20], auxquels il faut ajouter des articles savants^[21] et de nombreuses contributions de journalistes plus ou moins solides^[22]. En octobre 1964, l'ouvrage du jeune historien israélien, Saul Friedländer, jette un nouveau pavé dans la mare. Dans *Pie XII et le III^e Reich. Documents*, l'historien publie des extraits d'archives allemandes conservées à Londres découvertes au hasard de ses recherches sur les relations entre les États-Unis et l'Allemagne. Souvent connus des spécialistes, classés par thème et accompagnés d'une courte présentation de l'auteur, ces documents confirment que Pie XII était au courant du génocide, ce dont aucun spécialiste ne doutait. Ils confirment surtout la germanophilie et l'anticommunisme du pape :

« sur deux points importants, les textes allemands concordent de manière impressionnante : d'une part, le souverain pontife semble avoir eu pour l'Allemagne une prédilection que ne paraît pas avoir atténué la nature du régime nazi qui ne s'est pas démentie jusqu'en 1944 ; d'autre part, Pie XII craignait une bolchevisation de l'Europe plus que tout autre chose et espérait, semble-t-il, que l'Allemagne hitlérienne, éventuellement réconciliée avec les Anglo-Saxons, serait le rempart fondamental contre toute avance de l'Union soviétique vers l'Ouest. »^[23]

Saul Friedländer prend garde de ne pas lier ouvertement germanophilie, anticommunisme et silence du pape : « au stade actuel de la documentation en l'absence des archives du Vatican, les réponses ne sauraient être cependant qu'hypothétiques. Nous nous abstiendrons par conséquent d'établir un lien, qu'aucun document irréfutable n'atteste, entre les deux constatations qui précèdent germanophilie et anticommunisme et le silence du Saint-Siège »^[24]. Tel n'est pas le cas des lecteurs de son livre. Celui-ci est en effet perçu par l'opinion publique comme la confirmation de la pièce de Hochhuth : « Quand la réalité confirme la fiction », titre ainsi *L'Arche*, le mensuel du Fonds social juif unifié en novembre 1964^[25].

De manière plus polémique, le journaliste catholique contestataire italien Carlo Falconi s'appuie aussi sur la divulgation de documents yougoslaves et polonais pour condamner l'attitude du souverain pontife durant la guerre. Son ouvrage, qu'il présente non comme un livre d'histoire mais comme un essai fondé sur des documents historiques, analyse en termes ecclésiologiques et moraux la conduite de Pie XII : pour Falconi, comme pour Hochhuth d'ailleurs, Pie XII est un personnage méprisable qui a trahi sa mission pour ne pas affaiblir les structures de l'Église. Autrement dit, « en présence de la diffusion de graves erreurs dogmatiques ou morales »^[26], il a préféré défendre les intérêts des catholiques avant ceux de l'humanité souffrante. Largement anachronique, cette condamnation s'explique par le contexte du concile de Vatican II (1962-1965) qui discrédite largement la manière dont Pie XII a exercé le pouvoir dans l'Église et la compréhension qu'il avait de son ministère : avant le concile, le souverain pontife était en effet perçu comme le gardien du troupeau catholique et non comme le berger de l'humanité.

Même si ces travaux ne vérifient pas toujours toutes les hypothèses formulées par Hochhuth, ils confortent néanmoins l'image négative de Pie XII. À l'inverse, le journaliste hongrois Jenő Levai, auteur d'un livre noir sur le massacre des juifs hongrois dans l'après-guerre et spécialiste de l'extermination en Hongrie - il a été appelé à témoigner lors du procès Eichmann -, prend ouvertement la défense du pape dans *L'Église ne s'est pas tue*. Il avoue avoir écrit cet ouvrage pour réfuter, preuves à l'appui, « les erreurs et les omissions des passages relatifs au sort des juifs hongrois » selon lesquelles le souverain pontife n'aurait rien dit et rien fait pour aider les juifs de ce pays^[27]. Jenő Levai divulgue en effet des documents d'archives prouvant l'intervention du nonce Angelo Rotta auprès du gouvernement hongrois pour protéger les juifs « conformément aux instructions du Saint-Siège et toujours au nom de Pie XII »^[28].

Un autre avocat juif du souverain pontife, l'ancien consul israélien à Milan, Pinchas Lapide, défend également le bilan du souverain pontife dans *Rome et les juifs*. S'il ne publie pas de documents nouveaux, l'auteur vulgarise des articles scientifiques, en particulier ceux de Livia Rothkirchen, spécialiste de la Slovaquie à Yad Vashem, et de Theodore Lavi sur la Roumanie^[29], qui confirment l'un et l'autre, surtout à partir de 1942, les interventions diplomatiques du Vatican en faveur des juifs dans ces deux pays. Il oublie cependant de préciser que les efforts des diplomates du Vatican portèrent, dans un premier temps, sur les juifs baptisés avant de s'étendre à tous. De manière plus tendancieuse, il soutient également que le souverain pontife a sauvé près de 800 000 juifs d'une mort certaine, créditant ainsi Pie XII de tous les sauvetages effectués par l'Église catholique. Si le pape n'a rien dit, du moins a-t-il agi.

Deux reconstructions clairement antagonistes du silence du pape émergent donc de cette production des années 1960. À charge, la première tendance devient rapidement dominante : Eugenio Pacelli est désormais perçu comme un pape silencieux et indifférent au sort des juifs pour de mauvaises raisons. À décharge, le second courant s'emploie, d'une part, à réfuter l'accusation de silence de Pie XII et, d'autre part, à expliquer sa réserve par la nécessité de ne pas mettre en danger la vie des juifs déjà cachés par l'Église et de ne pas aggraver les souffrances des victimes. Si cette première génération d'historiens contribue à éclairer de manière significative la question de la réserve du Saint-Siège pendant la guerre, le moralisme historiographique qui sous-tend la plupart de ces travaux biaise parfois les conclusions de leurs auteurs : les mêmes faits sont ainsi disséqués et analysés dans des sens parfois radicalement opposés. Tel est le cas des dénonciations à demi-mot de Pie XII dont l'influence est exagérée ou au contraire ignorée ; tel est le cas encore des interventions diplomatiques dont l'efficacité est majorée ou minorée. Ceux qui refusent d'interpréter le silence du pape en terme de défaillance morale ne sont guère entendus : à l'aune de la personnalisation de la question imposée par *Le Vicaire*, les propos équilibrés d'un Jacques Nobécourt visant à restituer à la fois le contexte dans lequel Hochhuth a écrit sa pièce et le contexte dans lequel le souverain pontife a choisi la réserve ne suscitent qu'un intérêt limité^[30]. À la différence des auteurs précédemment cités - Falconi, Friedländer notamment - *Le Vicaire et l'histoire* ne bénéficie par exemple d'aucune traduction.

LE VICAIRE TOUJOURS À L'AFFICHE

L'éclatement du consensus

Le 27 février 2002 sort sur les écrans français l'adaptation cinématographique du *Vicaire, Amen*, mise en scène par Costa-Gavras. Bien plus modéré que *Le Vicaire*, le film n'en provoque pas moins un nouveau scandale qui révèle l'éclatement du relatif consensus qui avait émergé durant les années 1980. Pendant cette décennie, disposant de ce qui avait manqué à leurs prédécesseurs - les archives du Vatican -, une seconde génération de chercheurs, principalement des historiens du fait religieux, avait en effet élaboré un tableau d'ensemble qui avait corrigé en partie la reconstruction proposée par le courant historiographique critique né dans le sillage du *Vicaire*^[31] : les différents travaux avaient confirmé que le souverain pontife n'avait

dénoncé publiquement ni les persécutions, ni le génocide, hormis en de vagues et rares allusions, mais qu'il avait contribué à sauver des juifs, soit en intervenant diplomatiquement, y compris pendant la rafle de Rome, soit en cachant les proscrits.

La plupart des spécialistes, en revanche, avaient montré que cette réserve ne résultait pas d'une quelconque ignorance, mais « d'une politique délibérée, d'un parti-pris de discrétion » que Pie XII avait observés, certes, pendant le génocide, mais aussi lors des exactions commises en Pologne sur des populations catholiques dès le début de la guerre, et de manière générale, durant tout le conflit : alors que les puissances belligérantes le pressaient d'intervenir, le souverain pontife avait donc choisi de ne pas prendre parti pour un des camps en présence. Le choix de l'impartialité contraignit Pie XII à s'exprimer en termes généraux sur les exactions commises de part et d'autre. Si les raisons expliquant ce choix étaient plus discutées – crainte des représailles pour les uns qui avait conduit Pacelli à choisir la voie diplomatique pour dénoncer les crimes nazis et tenter d'alléger les souffrances des victimes de la guerre, espoir de contribuer à une paix négociée pour les autres –, tous s'accordaient néanmoins à récuser *Le Vicaire* sur trois points : alors que Hochhuth avait fait de Pie XII un homme méprisable, antisémite et cupide, la correspondance du pape avec l'épiscopat allemand montrait un homme tourmenté, en proie au doute sur la conduite à tenir : il écrivait en 1941 à l'évêque de Würzburg que « là où le pape voudrait crier haut et fort, c'est malheureusement l'expectative et le silence qui lui sont souvent imposés ; là où il voudrait agir et aider, c'est la patience et l'attente qui s'imposent »^[32]. Le deuxième point remis en cause était la thèse selon laquelle Pie XII se serait « tu face à la persécution des juifs pour ne pas heurter l'Allemagne, rempart du bolchevisme ». Celle-ci était particulièrement contestée par Jean-Marie Mayeur qui estimait qu'elle était « fondée sur des documents sortis de leur contexte ou mal interprétés »^[33]. C'était le cas notamment des rapports de von Weizsäcker d'octobre 1943 pris à la lettre par Friedländer. Or, l'image nettement germanophile du pape que l'ambassadeur donnait à Hitler avait pour but « de sauvegarder la souveraineté du Vatican... »^[34]. Enfin, tous les chercheurs s'accordaient sur la nécessité de dépasser le « cadre imposé » par Hochhuth en élargissant la perspective, soit dans le temps, soit dans l'espace : pour François Delpech, Pie XII ne pouvait en effet être tenu seul responsable du silence de l'Église qui ne s'était pas élevée contre les manifestations modernes de l'antisémitisme et le nazisme. Il jugeait notamment que le catholicisme allemand portait une responsabilité écrasante, en particulier le *Zentrum* et la hiérarchie allemande qui s'étaient ralliés trop facilement à la dictature nazie. Plutôt que d'incriminer les silences de Pie XII, ne convenait-il pas de s'interroger sur les effets de la politique concordataire qui conduisit l'Église à se compromettre avec le nazisme^[35]? Il ne s'agissait pas tant du silence du pape que du silence de l'Église.

La résurgence de deux historiographies à front renversé

Alors que la connaissance historiographique sur la question des silences du Vatican a considérablement progressé depuis *Le Vicaire*, la controverse se ranime à l'orée des années 1990 avec une vigueur étonnante. Avec des hypothèses et des arguments quasi

identiques à ceux utilisés lors du scandale des années 1960, l'abondante production européenne et anglo-saxonne actuelle, dont je ne retiendrai ici que les titres les plus significatifs, à quelques exceptions près, a accentué les clivages nés du *Vicaire*. Dans la lignée de la pièce, une historiographie très critique reprend en effet à son compte un certain nombre d'éléments à charge popularisés par Hochhuth, essentiellement son antisémitisme, sa germanophilie et son anticommunisme. C'est le cas de l'ouvrage du journaliste John Cornwell, au titre significatif, *Hitler's Pope*^[36] et du livre de l'historienne marxiste, Annie Lacroix-Riz, *Le Vatican, l'Europe, le Reich*^[37]. Aux États-Unis, l'historienne Suzan Zuccoti défend même dans *Under his Very Windows. The Vatican and the Holocaust in Italy* l'idée selon laquelle le souverain pontife ne serait pas intervenu en faveur des juifs car aucun document ne prouve cette intervention^[38]. Dans le camp opposé, des personnalités essentiellement italiennes et américaines présentent Pie XII comme le pape qui a sauvé les juifs^[39]. Le rabbin conservateur américain David Dalin, professeur de sciences politiques et d'histoire à l'université catholique Ave Maria, soutient même qu'Eugenio Pacelli pourrait prétendre au titre de Juste des nations car son silence a permis de sauver de nombreuses vies juives^[40]. Les journalistes spécialistes du Vatican Andrea Tornielli et Antonio Gaspari défendent une position identique^[41]. Outre le livre de Pinchas Lapide, ce courant hagiographique s'appuie sur les travaux du père Blet – un des quatre éditeurs des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale* (ADSS) – qui publie en 1997 une synthèse commode de ces archives^[42].

Un troisième courant, moins médiatisé que les deux précédents, tente d'expliquer les choix de Pie XII sans le condamner ou le disculper. L'ouvrage de John Roth et Carol Rittner, *Pius XII and the Holocaust*, fruit d'une rencontre d'historiens et de théologiens anglo-saxons, spécialistes de l'histoire de l'Église ou du dialogue judéo-chrétien, éclaire la question des silences du pape en croisant les approches historiques et ecclésiologiques^[43] : plusieurs contributions dressent en effet un état des lieux des questions déjà bien documentées et des thèmes à approfondir (Michael Marrus, John Palikowski, Sergio Minerbi) ; une dernière partie montre que les appréciations divergentes du rôle de Pie XII pendant la guerre ont des répercussions fortes sur les relations judéo-chrétiennes aujourd'hui car elles révèlent des conceptions antagonistes de la conception de la mission de l'Église et de la papauté et de la nature des rapports que celle-ci entretient avec le judaïsme. En Europe, deux études apportent des éléments inédits : il s'agit de la première biographie historique d'Eugenio Pacelli, *Pie XII, diplomate et pasteur*, publiée par Philippe Chenaux^[44], professeur à l'université du Latran, et de la somme de Giovanni Miccoli, *Les Dilemmes et les silences de Pie XII*^[45]. Le premier analyse avec profit la période de formation de Pacelli en montrant qu'il est un pur produit de la diplomatie vaticane^[46]. Le second, professeur à l'université de Trieste, tente une synthèse de la question à l'aune des nombreux fonds d'archives diplomatiques ouverts aux chercheurs. Miccoli réexamine notamment la question de l'anticommunisme du Vatican : s'inscrivant en faux contre la thèse formulée par Saul Friedländer, il soutient que ce n'est pas tant la nécessité de « ne pas affaiblir l'Allemagne dans sa lutte contre le communisme » qui explique la réserve de Rome, mais la « volonté de maintenir des relations avec celle-ci, en vue de cette œuvre de médiation et de pacification que le Saint-Siège jugea pendant

longtemps souhaitable, même si elle n'était pas encore possible »^[47]. Le chapitre sur la rafle de Rome montre que, dans ce cas comme dans d'autres, le Saint-Siège avait une marge de manœuvre limitée et que le souci d'éviter des maux plus grands – pas seulement pour les juifs, mais aussi pour l'Église – pesa effectivement dans l'adoption d'une prudente réserve : « Le Vatican finissait donc souvent par s'en remettre à la compréhension de ses interlocuteurs ou à leur opinion, quand ils la lui donnaient : et la courtoisie des échanges, héritage d'anciennes traditions, l'amenait bien souvent à se bercer d'illusions. »^[48] Cette incapacité à saisir l'essence du nazisme joua également à plein dans l'Église allemande dont le silence, tout au long de la guerre, lia les mains du pape. L'ouvrage s'achève par l'évocation de la culture catholique devant l'antisémitisme qui mériterait d'être plus amplement documenté afin de mesurer la porosité entre antisémitisme racial et antijudaïsme séculaire.

Pour autant, aucun de ces ouvrages équilibrés ne réussit à modifier la mémoire collective du pontificat qui s'enracine très largement dans l'immense controverse soulevée par *Le Vicaire*. Bien davantage que les travaux d'historiens, cette pièce a donc singulièrement modifié la compréhension de la question des silences de Pie XII et la perception du rôle de la papauté dans le monde ; elle a aussi contribué, pour une large part, à figer la mémoire collective du pontificat d'Eugenio Pacelli.

Comment s'affranchir de ce miroir déformant ? D'une part, en ouvrant les archives du pontificat de Pie XII comme Jean-Paul II s'y était engagé en 2002. Longtemps repoussée, l'ouverture serait prévue en 2015. D'autre part, il est nécessaire de dépasser les clivages entre pourfendeurs et avocats de la papauté. À cet égard, la rencontre internationale organisée par le mémorial de Yad Vashem en 2008 entre des chercheurs favorables et hostiles au pape constitue une avancée considérable. Celle-ci a en effet abouti, quatre ans plus tard, à la rédaction d'une nouvelle légende figurant sous la photo de Pie XII dans le Mémorial – la première avait été vivement critiquée par le Vatican en 2007. Cette nouvelle légende, bien plus équilibrée que la précédente, prend désormais en compte les positions des procureurs et des avocats du pape. Un climat plus serein, conjugué à l'exploitation de nouveaux fonds d'archives – pas seulement diplomatiques –, permettra assurément d'explorer avec profit les chantiers ouverts par cette troisième génération d'historiens et, ce faisant, de « faire avancer l'histoire ».

[1] Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*, Paris, Seuil, 2002, p. 257.

[2] Léon Poliakov, « Le Vatican vu par Vichy », *Le Monde juif*, 1^{re} année, n° 2, octobre 1946, pp. 2-4.

[3] Léon Poliakov, « Les silences du Vatican », *Le Monde juif*, juin 1949, p. 10.

[4] Léon Poliakov, « Le Vatican et la question juive », *Le Monde juif*, n° 38, décembre 1950, pp. 11-14 et n° 40, février 1951, pp. 3-5.

- [5] Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine : le III^e Reich et les Juifs*, Paris, Presse Pocket, 1993, p. 340 sq.
- [6] Ibid., p. 341.
- [7] Gerald Reitlinger, *The Final Solution : the Attempt to Exterminate the Jews of Europe, 1939-1945*, New York, Beechurst Press, 1953 ; Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », p. 967. Éd. am. en 1961.
- [8] Raul Hilberg, *op. cit.*, p. 967.
- [9] Ibid., p. 740.
- [10] Voir Muriel Guittat-Naudin, « Les silences de Pie XII » entre mémoire et oubli. 1944-1958 », *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. 106,1, juillet-décembre 2011, pp. 215-239.
- [11] Léon Poliakov, *Mémoires*, Paris, Jacques Grancher éditeur, 1999, p. 199.
- [12] Ibid., p. 202.
- [13] Voir Muriel Guittat-Naudin, *op. cit.*
- [14] L'ouvrage scientifique de M. Scheinmann donne corps à ces accusations dont la plupart sont d'ailleurs antérieures à la guerre. Voir M. Scheinmann, *Der Vatikan im Zweiten Weltkrieg*, Berlin, Dietz, 1954.
- [15] Nathalie Renoton-Beine, *La Colombe et les tranchées*, Paris, Cerf, 2004.
- [16] Paul Duclos, *Le Vatican et la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Pedone, 1955.
- [17] Fernand L'Huillier, historien de la faculté de Dijon, relève par exemple que si le Vatican a multiplié les gestes de charité, il n'a pas dénoncé officiellement la rafle des juifs de Rome le 16 octobre 1943. Voir Fernand L'Huillier, « Le Vatican dans la crise mondiale », *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, octobre 1957, pp. 1-15, cit. p. 15.
- [18] François Mauriac, dans Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine*, *op. cit.*, p. 10.
- [19] E. W. Böckenförbe, « Der deutsche Katholizismus im Jahre 1933 », *Hochland*, février 1961.
- [20] Jacques Nobécourt, *Le Vicaire et l'histoire*, Paris, Seuil, 1964 ; Saul Friedländer, *Pie XII et le III^e Reich. Documents*, Paris, Seuil, 1964 ; Carlo Falconi, *Le silence de Pie XII*, Monaco, Editions du Rocher, 1965 ; Guenter Lewy, *L'Église catholique et l'Allemagne nazie*, Paris, Stock, 1965 ; Jeno Levai, *L'Église ne s'est pas tue. Le dossier hongrois. 1940-1945*, Paris, Seuil, 1966 ; Pinchas Lapide, *Rome et les juifs*, Paris, Seuil, 1967.
- [21] Voir, entre autres, John Conway, « The silence of Pope Pius XII », *Reviews of Politics*, vol. 7/1, janvier 1965, p. 105-131 ; Leonidas Hill, « The Vatican Embassy of Ernst von Weiszäcker. 1943-1945 », *Journal of Modern history*, 39 (1967), p. 138-159, Fernand L'Huillier, « La politique du Vatican dans la crise mondiale », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 63, 1966, pp. 1-22.
- [22] Voir, entre autres, René Deslile, « Pie XII et les Allemands », *France-Observateur*, n° 754, 15 octobre 1964, p. 7-10 ; Fadiéh Lovsky, « Le Vicaire », *Foi et Vie*, t. 63, mars-juin 1964, pp. 15-172.

[23] [Saul Friedländer](#), *op. cit.* p. 219.

[24] [Saul Friedländer](#), *op. cit.* p. 219.

[25] « Nouveaux documents sur Pie XII et le III^e Reich : quand la réalité confirme la fiction », *L'Arche*, n° 94, novembre 1964. Une du mensuel.

[26] [Carlo Falconi](#), *op. cit.*, p. 8.

[27] [Jeno Levai](#), *op. cit.*, p. 28.

[28] *Ibid.*

[29] Voir Livia Rothkirchen, « Vatican Policy and the Jewish Problem in Independent Slovakia », *Yad Vashem Studies*, vol. 6, 1967, pp. 27-53, et Theodore Lavi, « The Vatican's Endeavors on behalf of Rumanian Jewry during the Second World War », *Yad Vashem Studies*, vol. 5, 1963, pp. 405-417.

[30] [Jacques Nobécourt](#), *op. cit.*

[31] Voir John Morley, *Vatican Diplomacy and the Jews during the Holocaust. 1939-1943*, Ktav Pub Inc, 1980 ; François Delpech, « La papauté et la persécution nazie », dans André Kaspi, Serge Klarsfeld, Georges Wellers (dir.), *La France et la question juive. 1940-1944*, Paris, Sylvie Messinger, 1981, pp. 197-209 ; Xavier de Montclos, *Les Chrétiens face au nazisme et au stalinisme. L'épreuve totalitaire. 1939-1945*, Paris, Plon, 1983 ; Owen Chadwick, *Britain and Vatican During the Second World War*, Londres, Cambridge University Press, 1986; Otto Dov Kulka, Paul R. Mendes-Flohr (dir.), *Judaism and Christianity Under the Impact of National Socialism*, Jérusalem, The Historical Society of Israel and The Zalman Shazar Center for Jewish History, 1987; Jean-Marie Mayeur « L'Église catholique », dans Jean-Marie Mayeur, André Vauchez, Marc Vénard (dir.), *Histoire du christianisme, t. 12 : guerres mondiales et totalitarismes (19514-1958)*, Paris, Desclée-Fayard, 1990, pp. 297-345.

[32] Lettre du 20 février 1941, *ADSS. 2, Lettres de Pie XII aux évêques allemands. 1939-1944*, Città del Vaticano, Libreria editrice vaticana, 1966, p. 200.

[33] [Jean-Marie Mayeur](#), *op. cit.*, p. 327.

[34] *Ibid.*, p. 328.

[35] [François Delpech](#), « La papauté et la persécution nazie », *op. cit.*, p. 209 sq.

[36] [John Cornwell](#), *Hitler's Pope*, New York, Viking, 1999. Rapidement traduit, cet ouvrage a déclenché à sa sortie une vive polémique aux États-Unis et en Europe.

[37] [Annie Lacroix-Riz](#), *Le Vatican, le Reich, l'Europe*, Paris, Armand Colin, 1996.

[38] [Susan Zuccotti](#), *Under his very Windows. The Vatican and the Holocaust in Italy*, New Haven, Yale University Press, 2002.

[39] La mouvance néoconservatrice se démarque par ses prises de position en faveur du pape. Cf. Ronald Rychlak, *Hitler, the War and the Pope*, Huntington, Indiana, Our Sunday Visitor, 2000; Joseph Bottum, William Doyno, *The Pius War : Responses to the Critics of Pius XII*, Lexington Books, 2010.

[40] [David Dalin](#), *Pie XII et les Juifs : le mythe du Pape d'Hitler*, Perpignan, Tempora, 2007.

[41] [Andrea Tornielli](#), *Pio XII, il Papa degli Ebrei*, Piemme, Casale mon., 2001, Antonio Gaspari, *Gli ebrei salvati da Pio XII*, Roma, Logos, 2001.

[42] Publiés entre 1965 et 1981, les onze volumes des *ADSS* rassemblent des milliers de documents diplomatiques rédigés en latin ou en allemand issus de la Secrétairerie d'État. Ils ont été sélectionnés selon des critères non communiqués par quatre historiens jésuites choisis par Rome et classés par thème : *Le Saint-Siège et la guerre en Europe. 1939-1940* (ADSS, 1) ; *Lettres de Pie XII aux évêques allemands* (ADSS, 2), *Le Saint-Siège et la situation religieuse en Pologne et dans les Pays baltes* (ADSS, 3), *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre. Novembre 1942-décembre 1943* (ADSS, 7)...

[43] [Carol Rittner](#), John Roth (dir.), *Pope Pius XII and the Holocaust*, Leicester University Press, 2001.

[44] [Philippe Chenaux](#), *Pie XII, diplomate et pasteur*, Paris, Cerf, 2003.

[45] [Giovanni Miccoli](#), *Les Dilemmes et les silences de Pie XII*, Bruxelles, Complexe, 2005.

[46] Une étude sur le milieu de la curie avant la guerre fournirait, à cet égard, un éclairage particulièrement bienvenu.

[47] [Giovanni Miccoli](#), *op. cit.*, p. 248.

[48] *Ibid.*, p. 176.